

# Mouvements associatifs féminins et stratégies d'autonomisation des femmes dans la sous-préfecture de Bobi (côte d'ivoire)

Valoua, FOFANA

Département d'Anthropologie et de Sociologie,  
Université Alassane Ouattara Bouaké  
valoua.fofana@live.fr

## Résumé

*Bobi, chef-lieu de Sous-préfecture dans le département de Séguéla, zone d'exploitation diamantifère par excellence, connaît ces dernières années une mutation de son économie due à la baisse drastique du niveau de production de ce minerai. L'activité d'exploitation du diamant laisse ainsi progressivement la place à l'agriculture avec une présence remarquable des femmes. Autrefois, victimes des normes sociales qui les maintenaient loin de l'économie diamantifère avec pour principales sources de revenus les petites exploitations vivrières, elles sont désormais à l'avant-garde d'une économie agricole à la faveur d'une dynamique de regroupements associatifs et coopératifs. Cette dynamique de groupe au profit de l'autonomisation des femmes a fait l'objet de cette étude avec pour objectif, comprendre les différentes formes d'engagements associatifs et les stratégies d'autonomisation des femmes dans la sous-préfecture de Bobi. L'analyse des données qualitatives collectées auprès d'un échantillon en grappes de 56 répondantes a pu révéler que, grâce aux stratégies de contournement des contraintes socioculturelles développées par les mouvements associatifs, les femmes sont parvenues à impulser le changement des mentalités dans ladite sous-préfecture. Les éléments de changement suggérés par notre étude transparaissent dans l'accès à la terre, l'intérêt accordé par certaines institutions d'encadrement et de financement et la modification des rapports de force dans le ménage avec l'atténuation du pouvoir de l'homme à l'endroit de la femme.*

*Mots-clés : Mutation socioéconomique, normes sociales, engagement associatif, autonomisation, femme rurale, économie agricole.*

## Abstract

*Bobi, capital of the sub-prefecture in the department of Séguéla, a diamond mining area par excellence, has experienced in recent years a change in its economy due to the drastic drop in the level of production of this ore. The diamond mining activity thus gradually gives way to agriculture with a noticeable presence of women. In the*

*past, victims of social norms that kept them away from the diamond economy with their main sources of income being small subsistence farms, they are now at the forefront of an agricultural economy thanks to a dynamic of associative groupings and cooperatives. This group dynamic for the benefit of women's empowerment has been the subject of this study with the aim of understanding the different forms of associative commitments and the strategies of women's empowerment in the sub-prefecture of Bobi. The analysis of the qualitative data collected from a sample in clusters of 56 respondents was able to reveal that, thanks to the strategies for circumventing the socio-cultural constraints developed by the associative movements, the women managed to stimulate the change of mentalities in the said sub-region. The elements of change suggested by our study are reflected in access to land, the interest granted by certain supervisory and financing institutions and the modification of the balance of power in the household with the attenuation of the power of the man. towards the woman.*

*Keywords: Socioeconomic change, social norms, associative commitment, empowerment, rural woman, agricultural economy.*

---

## Introduction

Principale source de revenus des populations de la région de worodougou (Séguéla), la production de diamant (environ 90% de la réserve diamantifère du pays) a longtemps occupé une place prépondérante dans la production minière en Côte d'Ivoire. En 2007, la production du diamant qui s'évaluait à 160 000 carats dans le département de Séguéla, soit 53% de la production nationale qui est de 300 000 carats, a atteint 255 000 carats en 2009, soit 85% de la production nationale (Chirico et Katherine, 2012, p2). Mais, depuis plus d'une décennie, cette production connaît une baisse de 10 à 40% de 2009 à 2012. Plus précisément, elle est passée de 255 000 à 150 000 carats entre 2009 et 2012 puis à 16 292,48 carats en 2016 pour s'établir à 4.015,22 carats en 2020 selon le dernier rapport du Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire (Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives [GRPIE], 2021, p. 6).

Plusieurs raisons dont l'embargo sur le diamant ivoirien en 2005, la dispersion des principaux acteurs (financiers, acheteurs etc...) du fait de cet embargo, l'amenuisement des ressources dû à la surexploitation pendant la crise militaro-politique de 2002 et le manque d'équipements matériels adaptés permettant de creuser en profondeur,

expliquent cette baisse de la production. Deux chef-lieux de sous-préfecture reconnus comme zones de grande production ont été particulièrement marquée par cette contreperformance. Selon la direction régionale des mines et géologie de Bouaké, la production artisanale dans la sous-préfecture de Bobi et Duala a particulièrement été affectée par cette baisse, en effet ; de 13 936,80 carats en 2015, la production est passée à 10 933,33 carats en 2017 puis à 5 290,50 carats en 2018 pour s'établir en 2019 à une production de 3 888,72 carats. Pour répondre à cette crise de l'économie du diamant, de nouveaux champs économiques ont émergé notamment dans le secteur agricole. Cette nouvelle dynamique autour de la terre s'observe particulièrement dans la sous-préfecture de Bobi où les organisations féminines jouent les premiers rôles. Restreintes par le passé aux tâches ménagères et aux cultures maraîchères de subsistance, par les normes socioculturelles locales les maintenant à l'écart de l'exploitation artisanale du diamant, fondamentalement réservée aux hommes, elles sont désormais associées à la vie financière des ménages ; les revenus des hommes issus du diamant ayant quasiment diminué ou disparus. Aujourd'hui, dans la nouvelle économie agricole à base d'anacarde et de cultures vivrières, les femmes sont parties prenantes au travers d'associations et de coopératives. Dans le Chef-lieu de sous-préfecture (Bobi), on en enregistre une dizaine dont l'évolution du nombre de membres traduit la dynamique d'engagement des femmes. Par exemple, les coopératives *Sientenin* et *Allahkisson* qui comptaient respectivement 15 et 20 membres de 2014 à 2016, sont aujourd'hui à 40 et 50 membres. Quant à *Benkadi*, engagée dans la production et la transformation du manioc, elle compte 253 femmes. Si ces effectifs en croissance continue témoignent de la mobilisation et de la volonté des femmes à travailler en collectivité ou à agir ensemble, ils sont une démonstration de force productive pour ces groupements associatifs ou coopératifs de femmes qui, depuis 2014 enregistrent entre 100 tonnes et 300 tonnes d'anacarde (Autorité administrative locale). Mais, dans cette dynamique, les femmes doivent faire face à des contraintes ou relever des défis. Dans la région du Worodougou généralement et à Bobi particulièrement, les normes traditionnelles organisant la vie des communautés sont généralement porteuses des inégalités dans l'accès aux moyens de production (Koné & Ibo, 2009,

p.6). A la lumière de ces normes, la société villageoise est structurée autour des pratiques foncières contraignantes qui limitent l'accès des femmes à la terre. Non seulement la gestion de la terre est aux mains des aînés sociaux, mais les femmes, les jeunes filles célibataires considérées comme en transit, n'ont pas de droit d'accès à la terre. Quant aux femmes mariées, elles se limitent à l'exploitation des terres de leurs maris sans avoir droit à l'héritage.

Par ailleurs, dans une société déjà très atomisée, et marquée par une économie diamantifère, la main-d'œuvre agricole est quasi inexistante or la demande en force de travail est beaucoup plus importante pour les activités agricoles. Dès lors, se payer les services d'une main-d'œuvre locale devient un défi à relever pour les agricultrices qui de surcroît sont parfois limitées financièrement au regard du coût d'entretien des plantations. L'activité agricole demandant une mobilisation conséquente de capitaux financiers, par ailleurs, pour les femmes, mobiliser les ressources nécessaires à leurs activités agricoles (cultures vivrières, culture d'anacarde), est un frein au point où à Bobi, les groupements ont pour principale source de revenus, l'économie informelle, les tontines et cotisations notamment en réponse au difficile accès des femmes aux crédits dans les institutions financières. Ces contraintes auxquelles fait face la dynamique de groupe des femmes suscite un questionnement que cette réflexion s'attèle à élucider. Comment les mouvements associatifs féminines procèdent-ils dans leurs stratégies d'autonomisation à Bobi ? Autrement dit, dans un contexte marqué par des normes sociales, comment les femmes par le biais des associations, mobilisent-elles les ressources productives en termes de terres arables, de capitaux humains et financiers pour le développement de leurs activités afin de parvenir à leur autonomisation ? En réponse à ce questionnement, cette étude se propose de comprendre et d'analyser les différentes formes d'engagements associatifs des femmes à Bobi et leurs stratégies d'autonomisation dans cette sous-préfecture marquée par des normes sexspécifiques. Pour ce faire, elle procède par une approche triptyque axée sur une démarche théorique et méthodologique, une analyse et une discussion des résultats.

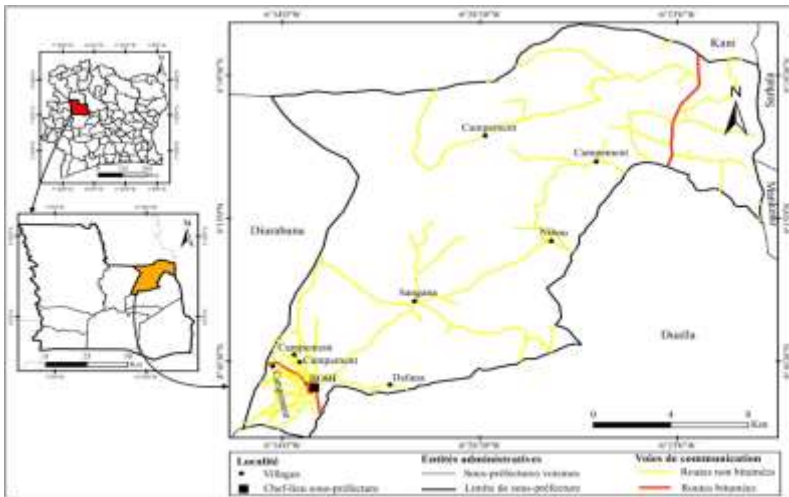
## 1. Méthodologie

### 1-1. Présentation de la zone d'étude

Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, Bobi est un chef-lieu de sous-préfecture distant d'une trentaine de kilomètres du Département de Séguéla, chef-lieu de la région du Worodougou. Regroupant quatre (04) villages (Bobi, Dafana, Niéou et Sangana), sa population est désormais orientée vers le secteur agricole au détriment de l'extraction artisanale du diamant depuis l'érection de la localité en sous-préfecture et l'embargo instauré par l'ONU en 2005 sur cette pierre précieuse.

En réponse à la baisse ou la cessation des activités minières par laquelle la précarité endémique s'installait, l'agriculture devient aujourd'hui la principale source de revenu avec une forte présence des femmes. Regroupées en coopératives, elles possèdent des domaines ou des champs de manioc, d'igname, de riz, de tomate, de gombo et d'anacarde avec l'appui de l'Agence National de Développement Rural (ANADER) et d'autres structures comme « Production Agricole et Commercialisation Extension Ouest » (PROPACOM-OUEST). Ci-dessous, une représentation de la zone couverte par l'étude.

**Carte 1: Localisation de la zone d'étude**



Sources : BNETD, 2020.

## ***1-2. Population à l'étude et constitution de l'échantillon***

Majoritairement constituée de Malinké appelé worodougouka ou Koyaka (autochtones), la population de Bobi enregistre une présence massive de Sénoufo (allochtones). Dans cette localité de 7 138 habitants (Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021), les femmes sont fortement organisées en collectivité et très dynamiques dans le secteur agricole notamment dans le sous-secteur des cultures vivrières telles que le riz, la tomate, l'aubergine, le piment et le gombo en dépit des normes sociales qui les écartent très souvent des ressources productives, notamment la terre. Leur capacité de résilience et de contournement des obstacles à leur épanouissement retient à plus d'un titre, notre attention de fait, avec pour base d'observation et d'analyse, les mouvements associatifs et coopératifs qui les réunissent et constituent pour elles, une réponse à la précarité. En outre, les autorités administratives et traditionnelles, qui prennent une part active dans cette dynamique de groupes sont concernées par la collecte de données empiriques.

Le choix des participantes (principale cible de cette étude) s'est fait au travers de la technique d'échantillonnage par grappes. Comme son nom l'indique, cette technique entraîne la division de la population en groupes ou en grappes. Les femmes étant regroupées en associations, nous en avons sélectionné 4 jugées représentatives de par leurs tailles et leurs actions dans la localité ont été retenues parmi une dizaine de groupements repertoriés. L'échantillon est, ensuite, constitué des femmes tirées au hasard dans les associations sélectionnées tout en veillant à la proportionnalité. Etant donné que ces organisations féminines n'ont pas les mêmes tailles en termes de membres, un taux de sondage aléatoire de 15% a été appliqué à chacune afin de respecter les proportions de la population mère dans l'échantillon. En dehors de la cible principale que constituent les femmes, nous avons interviewé des personnes ressources qui ont voulu volontiers participer à la collecte des données de terrains. Ce sont entre autres, les autorités traditionnelles (1), les autorités administratives (1), les agents développement locaux (1).

**Tableau 1: effectif de catégories de personnes interrogées**

Catégories	Taille de population mère	Echantillon
Association des femmes productrices de riz <i>ALLAHKISSON</i> de Bobi	50	7
Groupement des femmes productrices de riz <i>TOUT PETIT</i> de Bobi	22	3
Groupement SIENTENIN (Piment, aubergine, gombo etc)	40	6
<i>BENKADI</i> (Production et la transformation du manioc)	253	38
Autorités coutumières	-	1
Autorités administratives	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	<b>56</b>

*Source : Notre enquête de terrain*

### ***1-3. Techniques et outils de collecte de données***

Reposant sur une approche qualitative, cette étude s'organise autour de la collecte de données non quantifiables. Les techniques invoquées à cet effet sont l'observation directe, la Recherche documentaire, l'entretien semi-directif et le focus group. La recherche documentaire a consisté à collecter des informations à partir d'un ensemble de documents (KOUAKOU, 2011, p.15) composé d'articles, de thèses, de mémoires, d'ouvrages qui ont permis de cerner le dynamisme des femmes au sein des mouvements collectifs à travers le monde et en Côte d'Ivoire notamment. Pour ce faire, la grille de lecture a été utilisée. En ce qui concerne l'observation directe de la population à l'étude, elle a permis de capter les comportements des femmes à l'œuvre dans leurs différentes organisations au moment où ils se produisent. Les données issues de cette activité ont été relevées à l'aide d'une grille d'observation.

Pour ce qui concerne l’entretien semi-directif, nous avons recueilli des informations de différents types relatant les parcours des enquêtés.e.s ; les discours des personnes interrogées ont été centrés autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d’entretien sémi-structuré et organisés autour des axes comme les formes et modalités de l’engagement associatif, les stratégies d’autonomisation des femmes par l’engagement associatif et les contraintes à l’autonomisation. Les données obtenues ont été recoupées ou renforcées avec celles issues des Focus group. A l’aide d’une grille, ils ont eu lieu avec une cohorte de six à douze personnes et nous a permis de confronter les points de vue et de faire émerger des idées permettant d’approfondir la compréhension du phénomène (Loubet des Bayle, 2000, p.25).

#### ***1-4. Traitement et analyse des données***

Suivant l’esprit qualitatif de cette étude, les données *primaires* collectées par entretiens (de groupes et individuels), observation ou analyse de documents ont été traitées et inscrites dans un processus de *triangulation*. Les données issues des entretiens constituent la base primordiale sur laquelle nous avons travaillé pour élaborer des effets -miroirs, construits à partir des notes d’entretiens, en sélectionnant puis en classant des expressions émanant des enquêtées, appelées « phrases-témoins » – ou verbatim – dans une arborescence constituée de thèmes, sous -thèmes et idées-clés (Krief et Zardet, 2013, pp. 211-237). La phase interprétative des résultats est intervenue dans un second temps sur la base de l’analyse de contenu centrée sur le sens des discours.

Les théories de l’action collective (Blumer, 1971, pp. 298-306.), de la résilience (Masten & Coatsworth, 1998, pp. 205-220.) et de la stratégie des acteurs (Crozier et Friedberg, 1977, p. 75) ont été mobilisées à cet effet. La théorie de l’action collective a permis d’expliquer le nouvel ordre social créé par les femmes de Bobi par leur engagement dans les mouvements associatifs et les stratégies collectives adoptées à la lumière de la culture ou des mœurs, individuels ou collectifs qu’elles partagent pour améliorer leurs conditions de vie socioéconomiques. En outre, l’invocation de la stratégie d’acteurs a été déterminante dans l’appréhension de ces groupements féminins. En tant que méthode



empirique, elle nous a permis de comprendre leur fonctionnement au travers des enjeux et des objectifs qui déterminent la présence de chacune d'elles dans son organisation d'appartenance au-delà des moyens d'actions communs et des rapports de forces qui caractérisent ces dynamiques de groupe dont nous avons voulu cerner les capacités de résilience. Dans un élan à la fois socioculturel et socioéconomique, cette dernière approche théorique nous a amené à ressortir le rôle significatif du soutien social et de la vie associative dans la construction et la reconstruction socioéconomique des femmes.

## 2. Résultats

### *2-1. Principales contraintes à l'autonomisation de la femme à Bobi*

Les normes sociales et coutumières ont pendant longtemps fortement influencé les relations de genres dans le village de Bobi avant son érection en chef-lieu de sous-préfecture en 2014. Assujetties à ces normes sociales, les femmes envisageaient difficilement leur autonomie. En plus de ne pas avoir accès au foncier, il leur était interdit de pratiquer l'activité minière, la principale source de revenus avant l'embargo sur la vente du diamant en 2005. Si certaines d'entre elles n'avaient pour sources de revenus que les petites exploitations de vivriers, le maraîcher en l'occurrence, et le petit commerce sur les sites d'exploitations diamantifères, d'autres par contre dépendaient entièrement des revenus de leurs époux. Dans de telles circonstances, elles ne pouvaient mener qu'une existence précaire, exposées à des contraintes de tous genres.

L'une des principales contraintes endiguant l'autonomisation des femmes est leur incapacité à mobiliser des ressources financières. Non seulement, elles manquent de sources de revenus ou ont des revenus précaires ne pouvant pas les mettre à l'abri du besoin, mais elles ne peuvent pas avoir accès au financement. D'une manière ou d'une autre, elles restent dépendantes du revenu de leurs époux, victimes de préjugés comme le souligne les propos de cette enquêtée :

« Chez nous dans les zones de diamant, il n'y avait pas de travaux de femme, c'est une loi et aussi y a les trous creusés par les chercheurs de diamant qui sont très risqués pour les

femmes. Tu sais que la femme est fragile ho, donc elle peut tomber dans le trou. C'est pour cela qu'on avait interdit les femmes dans les zones de diamant. On est donc obligée de faire des petits champs de gombo, piment, riz. C'est ça qui était notre activité » (Enquêtee 50).

À Bobi, l'exploitation artisanale du diamant est donc exclusivement exercée par les hommes. Une autorité traditionnelle que nous avons interviewée afin de vérifier les informations recueillies auprès des femmes a été encore plus radicale. Selon elle, le diamant est vivant et pur. Lorsque la femme en état d'impureté s'aventure sur les sites d'exploitation, elle le souille. Cela fait fuir les diamants. Pour cette autorité, face à la pénibilité de ce travail, il vaut mieux qu'elle reste à l'écart pour ne pas que les efforts des chercheurs de diamant soient vains. Dès lors, les femmes ne peuvent que s'adonner à une agriculture de subsistance basée sur les cultures vivrières (le gombo, le piment, la tomate, le riz etc.).

Cette situation de survie ou de précarité financière de la femme s'est accentué avec les difficultés des hommes à jouer pleinement leur rôle de pourvoyeurs de ressources. Déjà avant l'embargo, non seulement le diamant se faisait rare mais les exploitants locaux ne disposaient que d'outils rudimentaires. En plus de mettre de longs moments avant de voir les fruits de leurs efforts, ceux-ci étaient tellement maigres qu'ils ne pouvaient contribuer à leur bien-être socio-économique et celui de la famille. Le revenu familial et/ou de l'époux étant affecté ou insignifiant, la femme ne peut que mettre à disposition son revenu et contribuer à assurer la survie de la famille avec ses activités de subsistance. Les propos ci-dessous l'attestent entre autre :

« Si toi seule tu dois travailler dans le champ, ça ne marche pas. Le mari qui doit t'aider, lui-même compte sur toi ; il attend que tu lui vienne en aide financièrement. Le diamant qui est la principale activité est devenu rare et difficile à trouver. Il peut passer six mois à creuser sans qu'il n'en trouve. Donc c'est moi qui supporte tout. Ici à Bobi nous sommes le cerveau de la famille, et comme l'activité ne marchait pas, ça faisait qu'il y avait beaucoup de prostitution. Parce que les enfants doivent manger et aller à l'école. Dans ces circonstances aussi, l'homme, pour

pouvoir subvenir à ses besoins, est obligé de prendre deux ou trois femmes. A tour de rôles, ses femmes préparent la nourriture avec leurs propres moyens. C'est tous ces problèmes que nous avons réussi à régler avec notre projet ; on a réduit au strict minimum la prostitution. Notre projet avait ainsi pour but d'humaniser la femme. Ce n'est pas le boutiquier qui va profiter de sa faiblesse sous prétexte qu'elle a un crédit à payer. Ce n'est pas le nigérien qui a creusé le diamant au nord qui va payer l'uniforme de la femme. Ça fragilise le couple. » (Enquêtée 54).

Le difficile accès au crédit financier par le biais d'institution financière est également l'une des difficultés que rencontrent les femmes et qui handicape leur autonomisation. Non seulement il n'y a pas d'institution financière pour les accompagner mais l'analphabétisme dominant à Bobi et le manque d'information et de formation sur les possibilités d'accès au crédit et de renforcement de capacité, constituent de véritables obstacles à leur épanouissement.

## ***2-2. Chute de l'économie du diamant et ses répercussions socioéconomiques***

En 2005, l'adhésion de la Côte d'Ivoire au « processus de Kimberly » comme solution aux problèmes liés aux « diamants de sang » par la traçabilité et le contrôle des exportations de diamants ivoiriens vers les centres de polissage, a grandement contribué à la dégradation du niveau de vie des populations locales de Séguéla en général et de Bobi en particulier. Le départ des grands investisseurs de la localité à la suite de l'embargo sur les exportations du diamant a eu pour conséquences directes, la réduction drastique des sites d'exploitation couplée au départ massif des exploitants. L'une dans l'autre, les deux situations ont conduit à la baisse de l'extraction du diamant au regard des difficultés liées à la vente. La responsable de l'une des organisations féminines enquêtées avançait ainsi :

« l'interdiction de la vente du diamant nous a causé beaucoup de problèmes. Le diamant n'étant plus vendu à cause du départ des grands acheteurs, les sites d'exploitations ont fermé au fur et à mesure avec le départ des exploitants. De plus de 30.000 exploitants on ne

comptait plus que 2.000 dans quelques villages seulement. Alors qu'avant, c'était pratiquement dans tous les villages qu'on exploitait le diamant. C'était devenu vraiment difficile pour tout le monde surtout nous les femmes. Nos maris n'ayant plus de travail, nous sommes obligées de faire quelques choses à cause de nos enfants ».

La réduction voire la disparition de la principale source de revenu familial, contraint de fait, les femmes a joué un rôle actif dans la survie de la famille avec des activités de subsistance. Face à la pauvreté croissante imputée au ralentissement des activités minières à certains endroits et à la cessation de celles-ci à d'autres, l'activité économique des femmes qui repose principalement sur l'agriculture, parait, contrairement à l'exploitation artisanale, plus égalitaire ; offrant ainsi la possibilité aux femmes de produire désormais des revenus au même titre que les hommes. S'il leur est permis d'accéder aux terres, elles n'ont cependant pas de pouvoir de décision sur celles-ci. Outre le poids de la coutume et des considérations socio anthropologiques privilégiant la gestion patrilinéaire du foncier, les fermetures et/ou difficultés de ventes du diamant favorisant l'intérêt des désormais exploitants miniers pour l'agroéconomie, ont accentué les problèmes d'accès des femmes aux ressources foncières.

« Chez nous dans le worodougou, les hommes sont les propriétaires fonciers quel que soit l'âge. Quant aux femmes, elles n'ont pas droit à la terre. Au moment où les mines donnaient bien, nos frères et maris ne s'intéressaient pas aux terres et nous laissaient les exploiter. Mais aujourd'hui n'ayant plus cette activité, ils viennent reprendre les terres. Certains vont jusqu'à les vendre, sans nous aviser ni partager l'argent afin de nous aider financièrement (...) », a fait savoir l'enquêtée 15.

Si, au cours de notre enquête, nous n'avons pas constaté de conflits dus à cette inégalité de genres dans l'accès à la terre, il nous est arrivé par contre d'observer que des groupements de femmes s'organisaient afin de trouver des moyens de contournement à ces normes sociales qui endiguaient leur autonomie économique et sociale. Alors, nous avons cherché à comprendre ces initiatives collectives féminines dans le champ du foncier.

### 2.3. Formation des groupements associatifs/Coopératifs et engagement des femmes

Les groupements associatifs féminins à Bobi sont nés en 2014 de l'initiative du Sous-préfet aux premières heures de sa prise de fonction dans la localité. La situation socioéconomique morose née de la chute de l'économie diamantifère, l'a amené à sensibiliser les populations en vue de leur reconversion à l'agriculture en les incitant surtout à se mettre en association à travers le projet « un habitant un hectare de riz, un habitant un hectare d'anacarde ». Dans son projet de « sauver » la population de Bobi des conditions de vie précaire marquée par « la famine », les femmes étaient sa cible ; parce que, selon lui, elles étaient non seulement les plus vulnérables à cette crise, et contrairement aux hommes, elles étaient déjà dans l'agriculture même si c'était à une petite échelle.

Les femmes ont répondu favorablement à cet appel en adhérant massivement aux groupements à vocation agricole créés et organisés par elles-mêmes. Ces groupements multiformes et diversifiés présentés sous les formes d'associations et de coopératives sont principalement structurés autour du maraîchage et de la riziculture. A titre d'illustration, alors que les associations “*Benkadi*”, “*Tout Petit*” et “*Allakisson*” produisent le riz, le groupement “*Sientenin*”, fait du maraîcher. Les propos de cette autre enquêtée nous donnent un aperçu du centre d'intérêt de son organisation dans le secteur agricole local. « Dans notre coopérative *Sientenin*, nous sommes plus dans le maraîcher. Nous produisons surtout l'aubergine, le piment et le gombo sur lequel repose notre production (...) Un groupement comme *allakissons* s'intéresse uniquement au riz » (Enquêtée 50).

Conscientes des avantages à se constituer en groupement, les femmes adhèrent naturellement et volontairement en s'acquittant d'un droit qui varie entre cinq cent (500) francs cfa et deux mille (2000) francs cfa selon les associations ou coopératives. Les conditions d'adhésion tiennent compte de la situation économique des femmes. Selon les propos des présidentes, à *Sientenin*, pour être membre, il faut déboursier 2000 FCFA ; à *tout petit*, les membres adhèrent à 500FCFA. Quant à *Allakisson*, pour être membre, la candidate doit s'acquitter de 1000FCFA. Comme on le voit, les conditions d'adhésion ne sont pas rigides sur le plan financier. Cependant, les jours de travaux collectifs,

il faut être disponible. Cette facilité d'accès aux associations et coopératives dénote d'une logique de mobilisation de la force de travail. Stratégiquement, les membres de chaque association constituent une force vive à la collectivité qu'elles constituent mais également pour chacune d'elles dans le cadre des travaux champêtres individuels. En effet, cette force collective est mobilisée non seulement pour les champs collectifs, mais chaque membre a la possibilité d'y recourir pour son champ personnel lorsque besoin se fait sentir. Elle permet ainsi de surmonter collectivement les contraintes individuelles de main-d'œuvre d'une part et de développer de grandes superficies de cultures (riz, manioc...) d'autre part.

Cette dynamique de groupe a retenu l'attention de certaines structures de développement à l'image du Projet d'Appui à la Production et à la Commercialisation (PROPACOM), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) qui ont décidé de les accompagner par la formation, l'équipement et le financement. Ces différentes formes d'assistance sont relayées dans les propos ci-après : « Grâce à PROPACOM nous avons bénéficié de l'alphabétisation ; il y a eu des appuis à la structuration des organisations, des mouvements. Il nous a appuyées en intrants, il nous a appuyées en matériels agricoles telle la batteuse vanneuse. Il y a des formations avec l'ANADER » (Enquêtée 40). Les avantages de cette batteuse sont relatés ci-après.

« Avant on battait le riz avec les batons. En s'engageant comme on l'a fait, les structures nous ont apporté une batteuse vanneuse. Ça a motivé les femmes aussi à s'engager. Du coup on ne bat plus le riz à la main. Nous avons bénéficié aussi d'un tracteur. Maintenant le labour se fait avec tracteur au lieu de prendre la daba. Il y a des structures qui ont donné des semences, d'autres des engrais » (Présidente d'association).

Comme conséquence à leur engagement associatif et aux actions d'accompagnement, les normes sociales qui tenaient les femmes loin du foncier ont évolué. Elles ont de plus en plus accès à la terre pour leurs projets agricoles comme en témoignent les propos qui suivent :

« Oui, le chef de terre leur a donné des terres. Parce qu'elles ont travaillé, les machines sont venues, on a eu tout ça là à

cause d'elles. Donc aujourd'hui je ne vois pas quel responsable au village ici qui va dire faut pas les femmes vont faire quelque chose. Même dans l'anacarde, c'est elles qui ont fait cette culture-là. C'est ça qui a permis de construire deux bâtiments du collège là. Donc on ne peut pas refuser de leur donner une quelconque terre.» (Autorité administrative locale).

Comme on le voit, le changement des mentalités est en cours grâce aux stratégies de contournement des contraintes socioculturelles développées par l'engagement des femmes dans les mouvements associatifs. Lequel changement est annonciateur du processus d'autonomisation des femmes.

#### ***2-4. Dynamique d'autonomisation des femmes***

À Bobi, les stratégies d'autonomisation des femmes par les regroupements associatifs semblent produire les résultats escomptés. Les différents entretiens réalisés sur le terrain, témoignent de ces stratégies transformatrices qui sont en voie de libérer les femmes des normes sociales contraignantes et discriminantes pour elles. En effet, les groupements ayant pour principale ressource l'agriculture en l'occurrence le sous-secteur du vivrier, ont joué un rôle important dans le repositionnement social des femmes. Les données empiriques collectées révélaient ainsi que l'exploitation de grandes superficies de riz ont produit plus de 500 tonnes de riz sur 300 hectares. Cette production ajoutée aux autres spéculations vivrières comme le manioc, le maïs et le maraîcher de manière générale, a fondamentalement servi non seulement de rempart à la famine qui menaçait les populations locales du fait de la baisse des revenus du diamant mais également une des principales sources de revenus en dehors de l'exploitation artisanale de diamant.

Dans cette dynamique, l'élément de changement social le plus marquant est la production de l'anacarde par les femmes. Si l'anacarde est aujourd'hui à la fois la principale alternative au diamant et la principale filière économique dans la localité, sa pratique par les femmes est surtout l'expression de la marche vers l'égalité de genres. Ainsi, en plus de l'importance des cultures vivrières en général et du riz en particulier, base de l'alimentation locale et principalement

destiné à la consommation familiale, la production des revenus au travers de l’anacarde, devient aussi bien le fait des hommes que des femmes. Cela transparaît dans cet extrait d’entretien :

« Il y’a de braves femmes ici surtout dans les associations ; en plus de pratiquer le vivrier, la plupart des femmes ont des champs d’anacarde. Si nous ne manquons plus de quoi nourrir nos familles, avec ce qu’on gagne dans la vente de nos produits agricoles, nous soutenons nos maris qui n’ont plus de revenus et nous permettons à nos enfants d’aller à l’école. Tout cela, grâce à notre groupement *Sietenin*» (Enquêtée 25).

Si, par leurs productions vivrières, les femmes gagnent en autonomie en mettant leurs familles à l’abri de la faim, les revenus issus de la vente des produits agricoles leur fournissent, par ailleurs, une certaine autonomie financière. En effet, de par leur appartenance aux groupements associatifs, les femmes ont réussi à construire leur propre source de revenu. La vente de leurs produits agricoles leur permet d’assurer librement leurs dépenses sans faire recours aux époux. Mieux, ce sont elles qui ont le pouvoir financier dans le ménage. Les propos suivants attestent l’autonomie qu’a apportée l’engagement collectif dans le ménage.

« Les activités nous apportent un changement car nous arrivons à satisfaire tous nos besoins et on ne dépend pas des garçons ; il y a un vrai changement. On n’est plus assise pour attendre que monsieur nous donne ceci ou cela ; surtout que des fois il le fait en nous insultant d’abord sans oublier qu’on a parfois été frappée pour une raison ou pour une autre.» (Enquêtée 26)

Les rapports de force dans le ménage se trouvent ainsi modifiés avec une atténuation du pouvoir de l’homme grâce à l’autonomie financière de la femme.

### 3. Discussion

A l’entame de l’analyse des résultats de cette étude, ont été mis en lumière les contraintes auxquelles les participantes ont fait face par le passé dans leur volonté de participer à la vie socio-économique de leur



société. Entre autres difficultés relevées par les données empiriques, l'inaccessibilité des femmes au foncier tant pour l'activité minière, la principale source de revenus avant l'embargo que pour l'agriculture pérenne, l'anacarde notamment. Elles étaient donc confinées dans la pratique de vivriers sur de petites exploitations et le petit commerce généralement sur les sites d'exploitations diamantifères. La réalité observée ici révèle comme le soulignent les résultats de l'étude de Adjamagbo et Calvès (2012, pp. 3-21), des situations de grande précarité, caractérisées par une forte dépendance économique des épouses vis-à-vis de leurs époux. Déjà en 2011, le rapport de la Banque Mondiale (2012, p. 14) dénonçait cette précarité des femmes dans les pays en développement. Selon ce rapport, elles continuent en général de gagner moins que les hommes pour des raisons diverses. Plus souvent, elles travaillent dans leur famille sans être rémunérées ou dans le secteur informel. Les agricultrices exploitent des lopins de terre moins grands ou se livrent à des cultures moins rentables que les hommes et les entreprises dirigées par des femmes sont plus petites et appartiennent à des secteurs moins lucratifs.

En plus de constituer le maillon faible du ménage en termes d'activités économiques et de niveau de revenus, elles ont à supporter le poids des charges familiales avec la perte de la seule source de revenus des époux à cause de la chute de l'économie du diamant. Dès lors, comme l'a montré notre analyse, la précarité financière des femmes s'est davantage accentuée d'autant que, le revenu familial et /ou de l'époux étant affecté, la femme reste désormais la seule à assurer la survie de la famille avec ses activités de subsistance. Notre résultat vient confirmer les travaux de Moser (1993, p. 45) qui, des décennies plutôt révélaient qu'à travers le monde en développement, la crise a alourdi l'emploi du temps des femmes et a augmenté leur implication dans la gestion de la précarité et de la survie des ménages et des communautés. Sassen cité par Ehrenreich & Hochschild (2003, pp. 254-274) conclue dans cette même dynamique pour dire qu'on assiste donc à une « féminisation de la survie » quand Chant (2011, pp. 165-197) suggère plus exactement une « féminisation des responsabilités et des obligations ».

Bien qu'elles jouent ce rôle important pour la survie de leurs ménages, elles ne sont pas assistées financièrement. A ce sujet, en effet, nos

résultats sont parvenus à relever l'absence d'institution financière dans la localité, d'une part et le taux élevé d'analphabétisme dominant renforcé par le manque d'information et de formation sur les possibilités d'accès au crédit d'autre part. Ces facteurs qui constituent de véritables obstacles à leur épanouissement sont également partagés par Ramboarison-Lalao (2015, pp. 35-48) pour qui, le financement des initiatives entrepreneuriales reste une problématique majeure, s'agissant en particulier des femmes entrepreneures qui se heurtent à de nombreuses barrières dans un contexte économique précaire où la culture gérontocratique prédomine.

Néanmoins, face à leur incapacité à surmonter individuellement les obstacles à leur épanouissement financier, l'option de se mettre en groupement s'est avérée salutaire pour elles. L'analyse de nos données empiriques a permis de cerner comment ces groupements féminins s'organisaient afin de trouver des moyens de contournement à ces normes sociales qui endiguaient leur autonomie économique. En effet, aussi multiformes que diversifiés, les organisations présentées sous les formes d'associations et de coopératives sont principalement structurés autour du maraîchage et de la riziculture et accessoirement de l'anacarde.

Les travaux de Yameogo cité par Zi (2016, p. 24) ne disent pas le contraire d'autant que, en analysant l'incidence des associations sur la lutte contre la pauvreté dans le Boulkiemdé, fait ressortir qu'il y a une forte corrélation entre les activités menées par les associations et les revenus perçus par la population. Celles-ci contribuent à l'amélioration du rendement agricole de la population, à assurer la formation des jeunes filles, à renforcer les capacités à l'autonomisation économique, à assurer la santé de la population. Bien qu'elle inscrive son étude dans la même dynamique d'autonomisation, Hassane (2007, p.72) a cherché l'impact des activités génératrices de revenus (AGR) sur le statut socio-économique de la femme en mettant au-devant le rôle du Groupement Féminin (GF) dans l'autonomie financière des femmes du groupement. Laquelle autonomie financière leur permet d'être indépendantes en ce qui concerne les dépenses sociales comme les mariages, les baptêmes, etc., et contribue à la considération vis-à-vis de leurs maris d'autant que leur contribution aux revenus des ménages va souvent bien au-delà du simple apport

complémentaire aux petites dépenses quotidiennes (Adjamagbo et al., 2003, p. 10).

Grâce aux stratégies de contournement des contraintes socioculturelles développées par les mouvements associatifs, les femmes sont parvenues à impulser le changement des mentalités dans la sous-préfecture de Bobi. Les éléments de changement relevés par notre étude transparaissent dans l'accès à la terre, l'intérêt accordé par certaines institutions d'encadrement et de financement et la modification des rapports de force dans le ménage avec l'atténuation du pouvoir de l'homme vis-à-vis de la femme. Pour ce qui concerne l'accès au foncier, un rapport de l'Initiatives Prospective agricole et rurale (IPAR) et du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) (Consulté en ligne le 27/02/2023), s'inscrit dans la même dynamique que notre étude. Selon ce rapport, dans un contexte de rareté des ressources, de pression foncière sans précédent, de persistance des pesanteurs socioculturelles et de faiblesse du pouvoir économique des femmes, l'accès collectif par le biais des groupements féminins est l'une des stratégies utilisées par les femmes. Au Sénégal, c'est par le biais de Groupement de Promotion Féminine (GPF) essentiellement et de Groupement d'Intérêt économique (GIE) que les femmes bénéficient davantage de droits fonciers formels et directs par attribution du conseil municipal.

Contrairement à ce rapport, les travaux de Ehui (2020, pp. 83–103 ) mettent l'accent sur les conditions d'autonomisation créées par les associations féminines elles-mêmes dans deux villages de l'est de la Côte d'Ivoire. Il ressort en filigrane que l'une des stratégies mobilisées par les associations *Blâ yé yâ* et *Blô dô blô* pour légitimer leur existence et pérenniser leurs actions repose sur la collaboration avec les entités coopératives. Celle-ci permet de bénéficier d'accompagnements techniques et matériels pour s'affranchir des difficultés. Ainsi, en collaboration avec Scantias, *Blô dô blô* a pu bénéficier de programmes de formation en autonomisation, en entrepreneuriat agricole et en alphabétisation de la part de la structure Wild Chimpanzee Foundation (WCF). Quant à *Blâ yé yâ*, ses liens coopératifs avec la coopérative agricole de Djangobo (CADI6 ) facilitent l'évacuation et la vente des produits de ses membres. En développant ces mêmes arguments, Degorce (2016, p.145) va encore

plus loin pour suggérer que toutes ces différentes activités entrepreneuriales permettent aux femmes de changer leur place dans la cellule familiale et de voir le regard de leurs proches évoluer. En sommes nos résultats et ceux des auteurs invoqués tantôt, confirment celui de Klassen cité par ELLÉ (2022, pp: 386-406) selon lequel l'investissement dans le capital humain est déterminant dans l'autonomisation des femmes.

## **Conclusion**

La présente étude s'est intéressée aux mécanismes d'autonomisation des femmes dans lesquels les associations et coopératives exclusivement féminines jouent le premier rôle. Les investigations menées à Bobi, chef-lieu de Sous-préfecture, ont obéi à une démarche qualitative. Les résultats issus de ces investigations nous ont instruits sur le changement social en cours dans la société koyaka qui, autrefois dépendante de l'économie diamantifère, a été contrainte de s'orienter vers de nouvelles sources de revenus avec la chute de la vente du diamant. Dans cette mutation, les organisations féminines ont joué un rôle avant-gardiste se traduisant non seulement par la redéfinition de leurs statuts et rôles mais également par des actions de développement local.

En effet, en luttant pour le devenir social et culturel de la femme, ces groupements féminins ont profondément été les acteurs de développement socio-économique par l'élimination de la précarité provoquée par la fermeture des mines de diamant et la création de richesse en dynamisant l'agriculture locale. Ce rôle qui a changé le regard sur la femme n'est pas sans difficultés, toutefois. Ces ressources qui permettent à la femme de renégocier sa participation au fonctionnement de la famille, l'amenant à se désigner comme « l'acteur-réducteur du pouvoir masculin au sein des foyers » restent limitées au regard de l'insuffisance des moyens financiers, de l'éducation-formation et de l'encadrement.

## Références bibliographiques

Adjamagbo Agnès et al (2004), *Le dilemme des dakaroises : entre travailler et “bien travailler”*, Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRÉ, 18 p.

Adjamagbo Agnès & Calvès Anne-Emmanuèle (2012), « L'émancipation féminine sous contrainte » in *Autrepart*, Presses de Sciences Po, V. 2, N° 61, pp 3-21.

Adon Ellé Amel (2022), «Analyse des Déterminants de l'Autonomisation des Femmes dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)» in *Revue Française d'Economie et de Gestion*, Volume 3, Numéro 5, pp. 386– 406.

Banque mondiale (2012), *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des genres et développement*, Washington, 62p.

Blumer Herbert (1971), « Social Problems as Collective Behavior » in *Social Problems*, n°18, pp. 298-306.

Chant Sylvia (2008), «The ‘Feminization of Poverty’ and the ‘Feminization’ of Anti-Poverty Programmes: Room for Revision?» in *The Women, Gender and Development Reader*, dirigé par Visvanathan Nalini et al, 2nd edition, Londres, Zed Books, p. 174-196.

Chirico G. Peter et Malpeli C. Katherine (2012), « Investigation reconnaissance de la ressource potentielle diamantifère et de la capacité de production de la Côte d'Ivoire », <https://www.kimberleyprocess.com/fr/system/files/documents/USGS%20Cote%20D'Ivoire%20Fact%20Sheet%20FR.pdf>, consulté le 25/02/2023.

Crozier Michèle et Friedberg Erhard (1977), *L'Acteur et le système*, Paris, Editions du Seuil, 445p.

Degorce Alice (2016), « Négocier le genre par les normes et le consensus : une association de femmes « rapatriées » à Ouagadougou » in *Recherches féministes*, Volume 29, numéro 21, pp. 31-152.

Del Bayle Jean-Louis Loubet (2000), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris - Montréal : L'Harmattan, Éditeur, 272 p.

Ehui Prisca Justine (2020) « Les associations féminines, un capital pour la visibilité sociale et culturelle des femmes rurales ivoiriennes » in *Revue internationale P.M.E.*, Volume 33, Numéro 2, pp. 83–103.

Ehrenreich Barbara & Hochschild Arlie Russell (2003), « Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy, New York (N. Y.) » in *Metropolitan Books*, Henry Holt and Company | New York, pp. 254-274.

Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE) (2021), *Cartographie des défis économiques et sociaux liés à l'exploitation artisanale et à petite échelle du diamant en Côte d'Ivoire : étude de cas des zones de Séguéla et Tortiya*, Abidjan/Anvers, Décembre, 22 p.

Hassane Fati (2007), *Impact des activités génératrices de revenus sur le statut socioéconomique de la femme : cas du GF sourantey*, Mémoire de Maîtrise sociologie, UAM (FLSF) Niamey, 90p.

Initiatives Prospective agricole et rurale (IPAR) et Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) (2019), « Accès des femmes à la terre au Sénégal : Quelques leçons tirées de l'étude de base », <https://www.africaportal.org>, consulté le 27/02/2023.

Koné Mariatou & Ibo Guehi Jonas (2009), « Les politiques foncières et l'accès des femmes à la terre en Côte d'Ivoire : Cas d'Affalikro et Djangobo (est) dans la région d'Abengourou et de Kalakala et Togogniere (nord) dans la région de Ferkessedougou », <http://www.alertefoncier.org/bibliotheque/les-politiques-foncieres-et-laces-des-femmes-a-la-terre-en-cote-divoire-cas-daffalikro>, consulté le 24/01/2023.

Kouakou Bah Jean-Pierre (2011), *Guide d'écriture bibliographique*, Abidjan, Les Editions Balafon, 105p.

Krief Nathalie & Zardet Véronique (2013), « Analyse de données qualitatives et recherche –intervention » in *Recherches en Sciences de Gestion*, n°95, pp 211-237.

Masten Ann. S. et Coatsworth J. Douglas (1998), «The development of competence in favorable and unfavorable environments: Lessons from research on successful children » in *American Psychologist*, Volume 53, Numéro 2, pp. 205-220.

Ramboarison-Lalao Lovanirina (2015), « Quels financements pour l'entrepreneuriat féminin à madagascar ? » in *Entreprendre et Innover*, Vol 2, n° 25, Novembre, pp 35-48.

Zi Saydoune (2016), *Contribution des associations féminines à l'autonomisation économique des femmes : cas des femmes de*

*l'association wendwaoga dans la ville de Koudougou*, Mémoire de fin de formation, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, 89p.

C  
O  
L  
L  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
  
P  
L  
U  
R  
A  
X  
E  
S  
  
/  
  
M  
O  
N  
D  
E